

N°: 11

Date réception Préfecture

Conseil du 26/06/2015  DIRECTION FINANCES ET GESTION PUBLIQUE SERVICE BUDGET ET FINANCES	Identifiant : 2015-0167	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
	Titre : 16 - Emprunts et dettes assimilées - 66 - Charges financières - Rapport sur la gestion active de la dette sur l'année 2014 - P.J. : Rapport sur la gestion active de la dette 2014	
	Etudiée par : Le bureau du 04/06/2015 La commission Générale et des Finances du 19/06/2015	
	Rapportée par :	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 3. Emprunts

La circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010, portant sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, préconise la réalisation par l'exécutif, d'un rapport sur la gestion de la dette à destination de l'assemblée délibérante.

Ce rapport doit présenter la politique d'endettement de la collectivité, et fournir des éléments concernant la répartition selon le type de taux de l'encours, la durée moyenne... Il doit compléter les données figurant dans le budget et en particulier les annexes consacrées à la dette de la collectivité territoriale.

Il vous est proposé de prendre connaissance du rapport sur la gestion de la dette de l'année 2014 joint en annexe.

720
Rapport 2014 sur la Gestion Active de la dette de Grand Poitiers

La circulaire du 25 juin 2010 préconise, pour chaque collectivité, **la rédaction d'un rapport sur la gestion de la dette à l'attention de l'assemblée délibérante** dans le but de l'informer. En effet, suite à la crise financière apparue à la fin de la décennie précédente, des collectivités ont vu le taux d'intérêt de certains de leurs prêts considérablement augmenter. Des prêts risqués avaient parfois été contractés les années antérieures.

C'est donc dans un but de transparence que la circulaire préconise la rédaction d'un rapport. Toutefois, Grand Poitiers avait anticipé cette recommandation en délibérant dès **juin 2009, pour présenter ses objectifs concernant la gestion active de la dette**. Des rapports ont été réalisés pour les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013.

Le présent document a pour objet l'année 2014.

Dans les pages suivantes, lorsque les éléments de comparaison viennent de Finance Active, la strate démographique de Grand Poitiers correspond aux communes et intercommunalités de plus de 100 000 habitants.

Le rapport s'articule en 5 parties :

- Eléments généraux sur l'évolution de la dette des budgets de Grand Poitiers
- Analyse du degré de risque de la dette de Grand Poitiers
- Analyse de la performance de la dette de Grand Poitiers
- Eléments prospectifs
- Résultat de la consultation bancaire 2014

1. Eléments généraux sur l'endettement des budgets de Grand Poitiers

Il est ici présenté l'évolution des encours de dette, des frais financiers et du remboursement en capital de la dette.

1.1. Evolution des encours de dette

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL	35 312	32 553	32 779	32 681*	45 496*	48 246
EAU	12 978	13 003	19 044	20 505*	23 435*	21 976
ASSAINISSEMENT	16 635	14 917	16 351	16 801*	19 889*	18 545
TRANSPORT	5 261	4 700	3 903	19 459*	35 235*	36 391
CTVD	22 811	21 599	19 677	18 075*	18 278*	16 453
LOCATIONS IMMOBILIERES	1 464	1 405	1 343	3 992*	4 605*	4 290
GROTTES DE LA NOREE	117	105	94	82	70	59
CONSOLIDE	94 578	88 282	93 191	111 595*	147 008*	145 960

* Déduction faite des emprunts tirés en 2012 et 2013 par anticipation sur les années 2013 et 2014

Principal : l'endettement du budget Principal est de **48,2 M€ à fin 2014**. L'encours de dette a progressé de 36 % entre fin 2009 et fin 2014.

Eau : la dette du budget Eau est de **22,0 M€ à fin 2014**. L'encours a progressé de 67 % entre 2009 et 2014. Cette variation est principalement le fait de la construction de l'usine de production d'eau potable de Bellejouanne, du programme de protection de la ressource en eau et du renouvellement des réseaux (dont la résorption des branchements en plomb).

Assainissement : l'encours de dette du budget Assainissement est de **18,5 M€ à fin d'année 2014**. L'encours a progressé de 11 % entre 2009 et 2014.

Transport : l'endettement du budget Transport est de **36,4 M€ fin 2014**. L'encours de dette a fortement progressé compte tenu des investissements réalisés en vue de la mise en place du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et notamment de la construction du Viaduc Léon Blum, de l'augmentation importante du renouvellement du parc de bus et de la refonte du système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs.

CTVD : l'encours de dette du budget CTVD est de **16,5 M€ fin 2014**, en diminution de 28 % par rapport à 2009.

Locations Immobilières : la dette s'établit à **4,3 M€ fin 2014**. La hausse entre 2011 et 2012 s'explique par le transfert des prêts du Parc des Expositions (2,2 M€).

Grottes de la Norée : l'encours de l'unique prêt du budget Grottes de la Norée est de 59 K€ fin 2014.

En consolidant l'ensemble des budgets, l'encours de dette de Grand Poitiers est de **146 M€ fin 2014, en hausse de 54 % par rapport à 2009, mais en légère diminution par rapport à fin 2013**.

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012	2013	2014
ENCOURS DETTE / HABITANT	687	635	667	798*	1 035*	1 024

* Déduction faite des emprunts tirés en 2012 et 2013 par anticipation sur les années 2013 et 2014

1.2. Evolution des frais financiers

Les frais financiers correspondent aux intérêts payés du fait de la dette contractée. Sur le budget Principal, les frais financiers intègrent également les frais générés par la ligne de trésorerie.

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL	1 088	819	883	1 036	1 244	1 244
EAU	372	356	450	636	470	511
ASSAINISSEMENT	398	333	360	404	459	433
TRANSPORT	124	89	85	212	991	1 110
CTVD	532	492	570	583	526	500
LOCATIONS IMMOBILIERES	78	68	66	116	148	127
GROTTES DE LA NOREE	5	1	2	2	1	0
CONSOLIDE	2 597	2 158	2 416	2 989	3 839	3 925

Principal : les frais financiers de 2014 sont identiques à 2013.

Eau : les frais financiers du budget Eau sont en légère hausse par rapport à 2013.

Assainissement : les frais financiers du budget Assainissement sont en légère baisse par rapport à 2013.

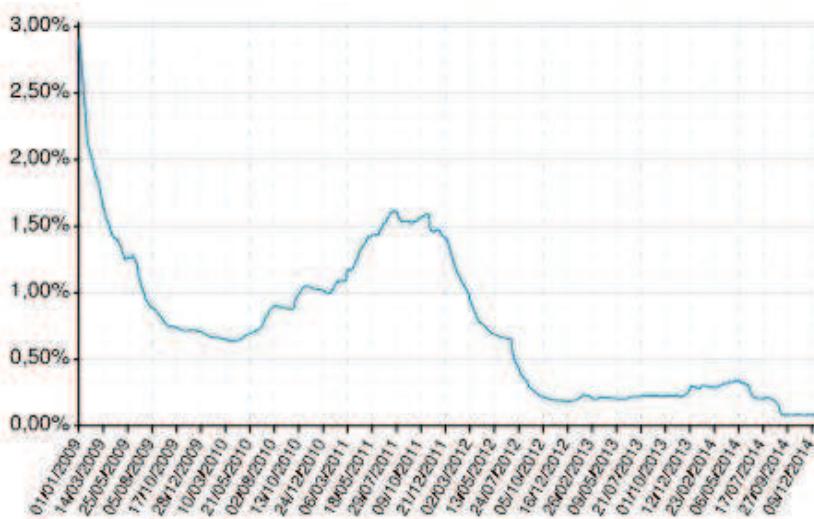
Transport : du fait de la croissance de l'endettement du budget Transport, les frais financiers sont en augmentation depuis 2012.

CTVD : les frais financiers du budget CTVD ont légèrement diminué par rapport à 2013.

Locations Immobilières : les frais financiers sur le budget Locations Immobilières sont en légère diminution en 2014 par rapport à 2013.

Globalement, sur l'ensemble des budgets, **les frais financiers sont stables en 2014 par rapport à 2013, conformément à l'évolution de l'encours de dette**.

722
Variation de l'indice « Euribor 3 mois » entre 2009 et 2014



1.3. Evolution du remboursement en capital de la dette

Au 31/12/N en K€	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL	4 283	4 109	3 594	3 829	4 170	5 461
EAU	1 041	1 175	1 165	1 613	1 661	1 909
ASSAINISSEMENT	2 064	2 017	2 008	1 989	1 758	1 901
TRANSPORT	778	951	797	732	2 187	2 802
CTVD	1 703	1 758	1 922	1 383	1 438	2 015
LOCATIONS IMMOBILIERES	57	60	62	226	361	432
GROTTES DE LA NOREE	12	12	12	12	12	12
CONSOLIDE	9 938	10 082	9 560	9 784	11 587	14 532

Principal : l'évolution du remboursement en capital dépend du profil d'extinction de la dette existante et des nouveaux emprunts contractés. Ces nouveaux emprunts peuvent avoir des phases de mobilisation plus ou moins longues, pendant lesquelles il n'y a pas d'amortissement en capital. Ainsi, la faiblesse du remboursement en capital sur 2011 et 2012 s'explique par le fait que les emprunts contractés en 2010 et 2011 avaient des phases de mobilisation longues.

Eau : en corrélation avec la hausse de l'endettement, le remboursement en capital du budget Eau augmente entre 2009 et 2014.

Assainissement : le remboursement en capital sur le budget Assainissement est stable sur la période considérée.

Transport : le remboursement en capital augmente fortement entre 2009 et 2014, du fait de la hausse de l'endettement de ce budget.

CTVD : le remboursement en capital est en hausse en 2014 compte tenu du mode d'amortissement d'un emprunt qui s'est éteint l'année dernière.

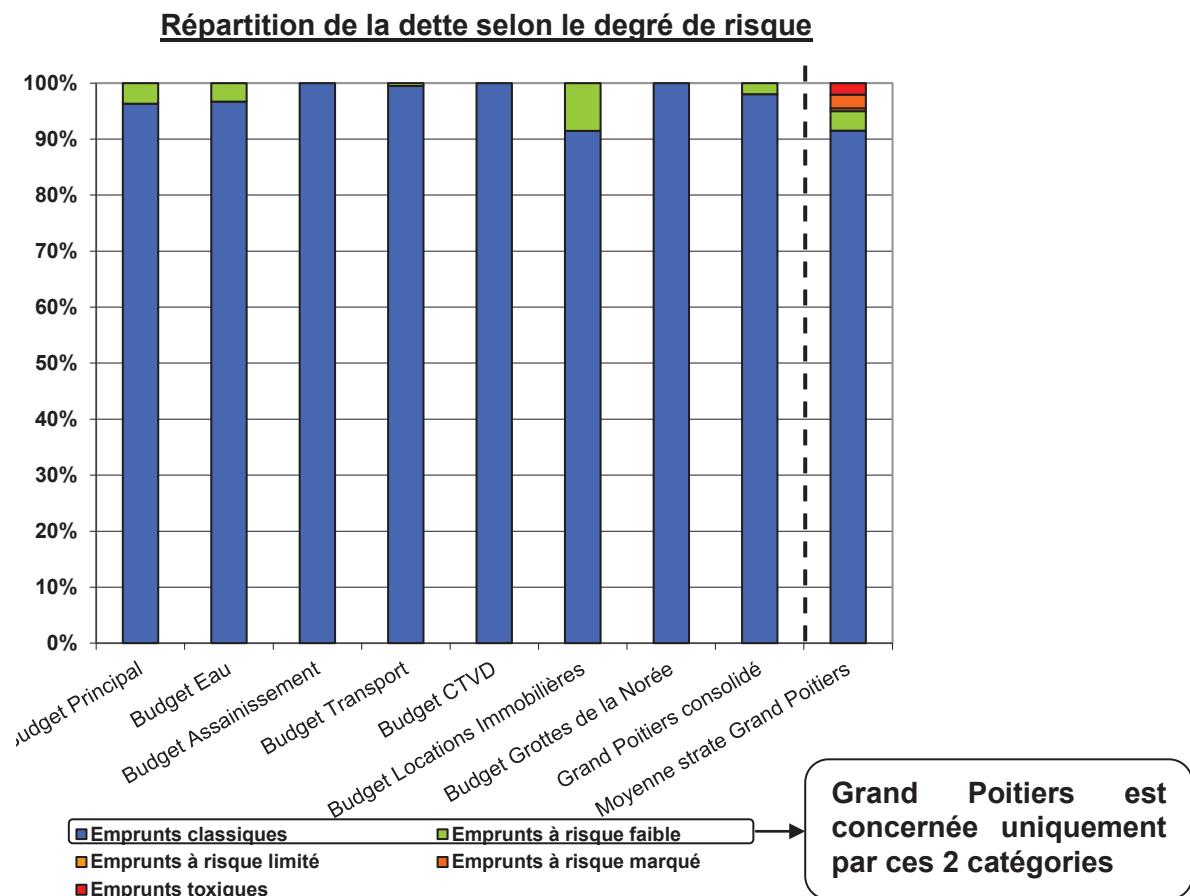
Locations Immobilières : la hausse du remboursement en capital du budget Locations Immobilières s'explique par l'évolution de l'encours de dette.

Grottes de la Norée : le budget Grottes de la Norée ne compte qu'un seul emprunt à amortissement constant.

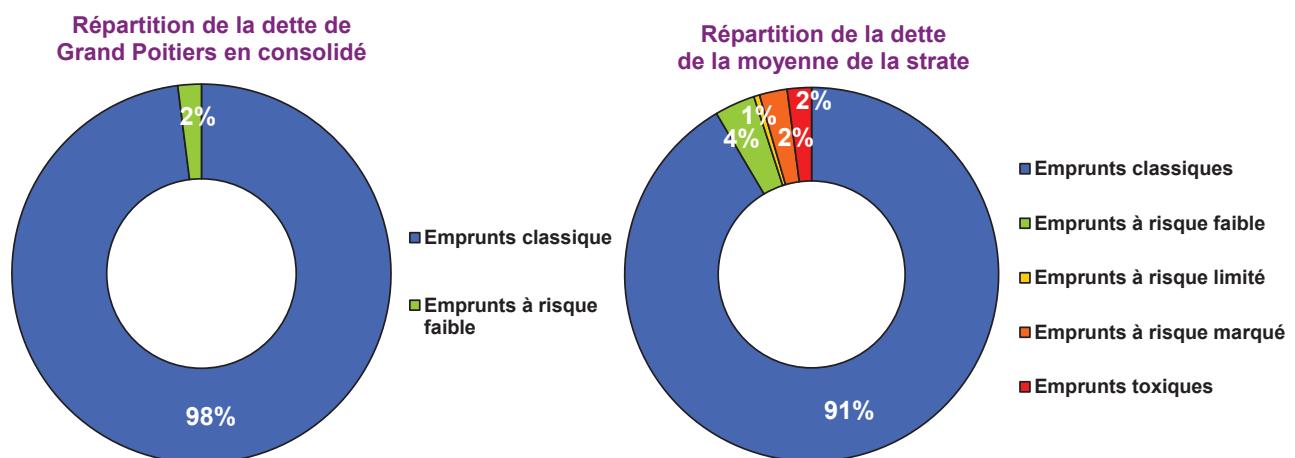
2. Analyse de la structure de la dette de Grand Poitiers

La mesure du risque de la dette peut s'évaluer à travers **la matrice des risques** de la charte de bonne conduite. Cette matrice figure obligatoirement dans les états de dette annexés au Budget Primitif et au Compte administratif des budgets.

2.1. Répartition de la dette selon le degré de risque des emprunts contractés



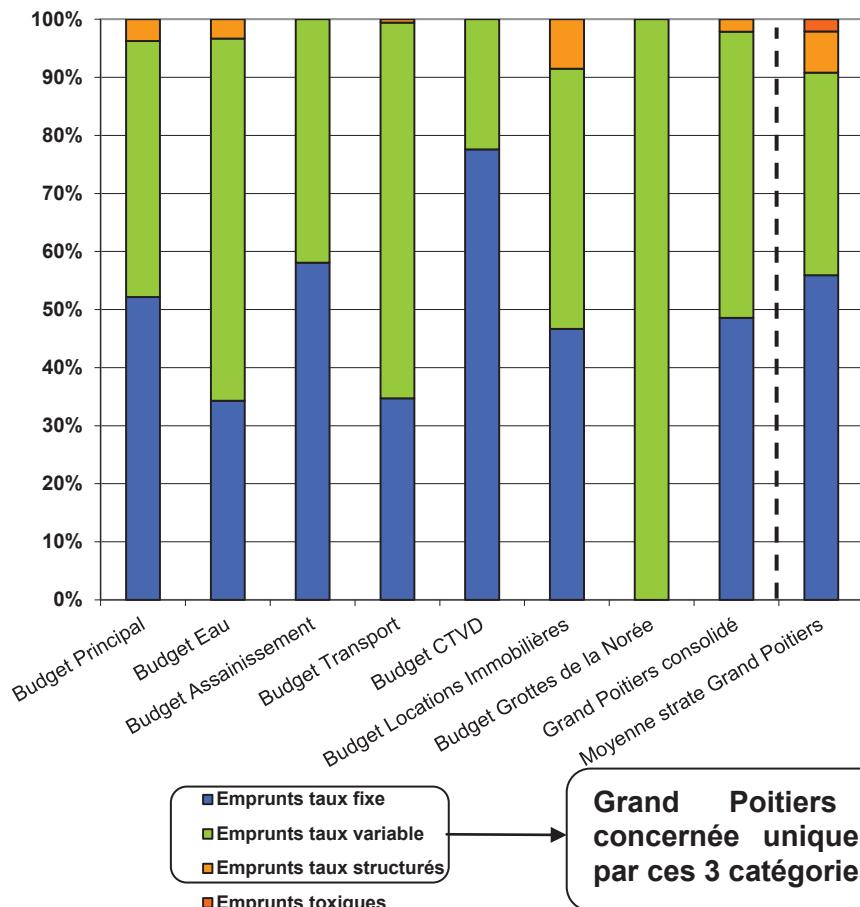
L'encours de dette de Grand Poitiers est composé exclusivement d'emprunts classiques (98 %) ou à risque faible (2%).



Dans l'encours de dette des budgets de Grand Poitiers il n'y a aucun prêt toxique, ou même à risque marqué. Pour les collectivités de la strate de Grand Poitiers, l'encours de dette est composé de prêts toxiques à 2 %. Le taux moyen des prêts toxiques est de 7,02 % au 31 décembre 2014.

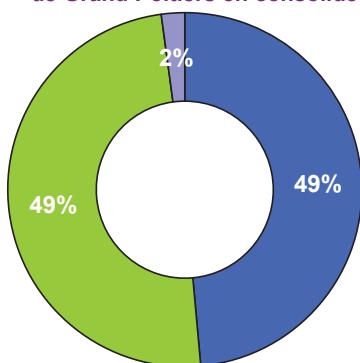
2.2. Répartition de la dette selon le type de taux des emprunts contractés

Répartition de la dette selon le type de taux

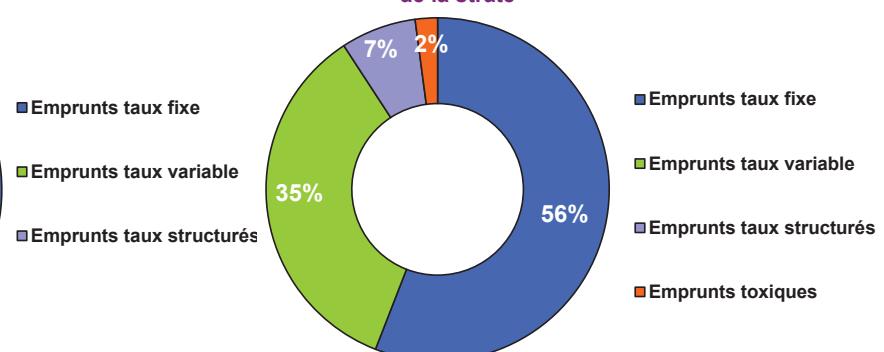


Les emprunts à taux fixes composent entre 34 et 77 % de l'encours selon les budgets (sauf le budget Grottes de la Norée qui n'a qu'un seul emprunt à taux variable).

Répartition de la dette de Grand Poitiers en consolidé



Répartition de la dette de la moyenne de la strate



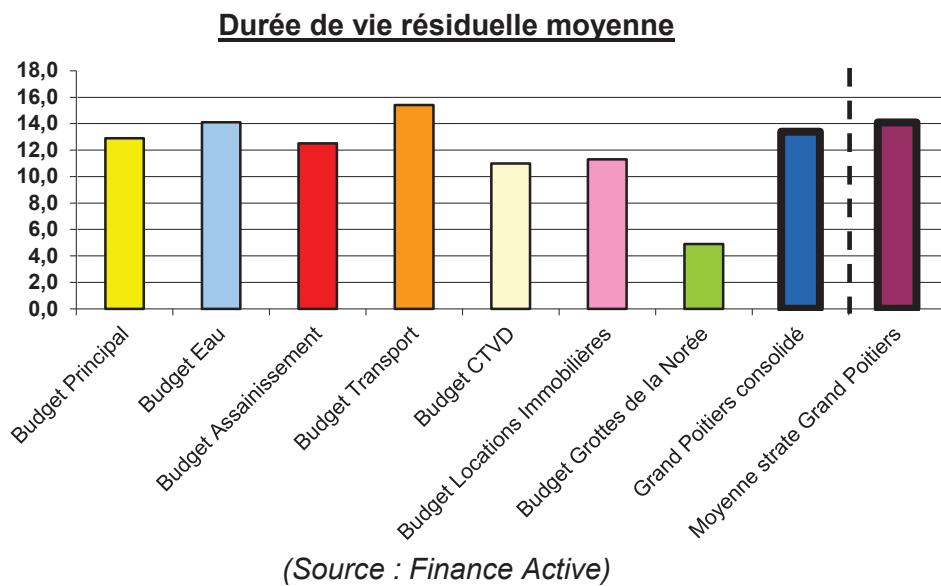
(Source : Finance Active)

La dette de Grand Poitiers sur l'ensemble des budgets est à 49 % à taux fixe, 49 % à taux variable et 2 % à taux structurés (sans aucun emprunt toxique). Dans la moyenne de la strate, la part à taux fixe est supérieure, toutefois, le poids des emprunts structurés et toxiques est nettement plus important. **La répartition de l'encours de dette de Grand**

Poitiers permet de se protéger contre une éventuelle hausse des taux, tout en profitant de la faiblesse des taux variables comme actuellement.

2.3. Durée de vie résiduelle de la dette selon les budgets

La durée résiduelle est la durée restant avant l'extinction totale d'un emprunt. La durée de vie résiduelle moyenne mesure la vitesse d'extinction de la dette. Plus cette durée est faible plus la dette s'éteint rapidement.



La durée de vie résiduelle moyenne est inférieure à Grand Poitiers par rapport à la moyenne de la strate (13,4 ans contre 14,1 ans). Cette situation s'explique par la présence majoritaire d'emprunts à amortissement constant et surtout par le fait que les prêts de Grand Poitiers se font sur une durée de 15 ans dans la plupart des cas.

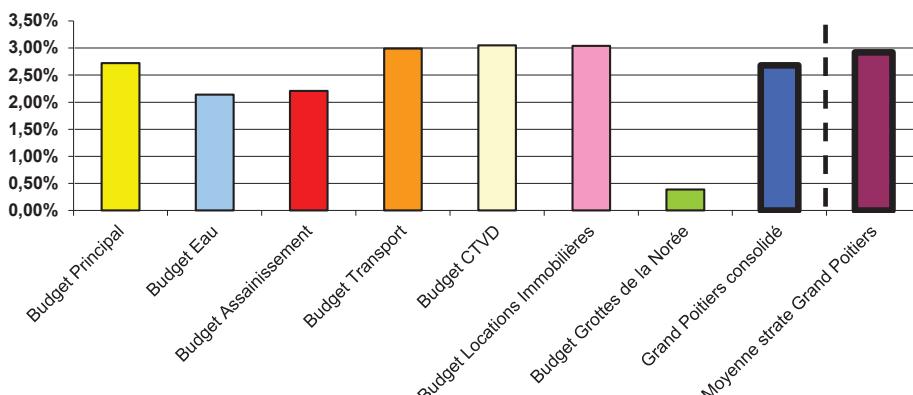
Il existe cependant des écarts entre les budgets : les budgets Eau et Transport ont une durée de vie résiduelle plus élevée du fait de la maturité des prêts contractés au regard des investissements réalisés. La durée de vie des investissements réalisés sur ces budgets est en effet en moyenne plus longue (réseaux, Viaduc Léon Blum) ce qui justifie que les emprunts contractés soient plus longs.

3. Mesure de la performance de la dette de Grand Poitiers

3.1. Taux moyen

L'analyse de la performance peut se faire à partir de plusieurs critères.

Taux moyen au 31/12/2014



(Source : Finance Active)

Au 31 décembre 2014, le taux moyen de la dette de Grand Poitiers était de 2,68 % contre 2,92 % pour la moyenne de la strate. Cet écart s'explique principalement par la faiblesse actuelle des taux variables et par le fait que Grand Poitiers n'a pas de prêts toxiques.

3.2. Poids des frais financiers sur les recettes de fonctionnement

Part des frais financiers sur les recettes de fonctionnement

Au 31/12/N	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL	1,5%	1,2%	1,2%	1,4%	1,7%	1,7%
EAU	2,9%	2,2%	3,5%	4,9%	3,5%	3,7%
ASSAINISSEMENT	3,2%	2,2%	2,7%	2,9%	3,5%	3,2%
TRANSPORTS	0,7%	0,4%	0,4%	1,0%	4,4%	4,6%
CTVD	2,9%	2,6%	3,0%	2,9%	2,7%	2,5%
LOCATIONS IMMOBILIERES	62,7%	31,1%	31,8%	8,2%	8,6%	4,9%
GROTTES NOREE	5,9%	1,9%	1,9%	3,2%	1,1%	1,5%
CONSOLIDE	2,0%	1,5%	1,7%	2,1%	2,7%	2,6%

Les frais financiers représentent une faible part des recettes de fonctionnement des budgets de Grand Poitiers. Les écarts entre les budgets s'expliquent principalement par la structure de ces budgets. En consolidé, les frais financiers représentent en 2014 une part légèrement plus faible des recettes de fonctionnement qu'en 2013 (2,7 % contre 2,6 %).

Evolution de la capacité de désendettement

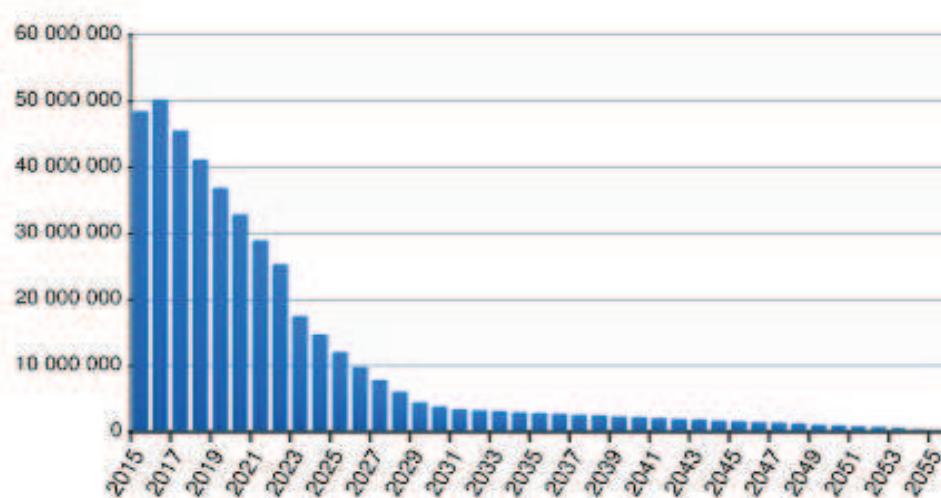
Au 31/12/N	2009	2010	2011	2012	2013	2014
PRINCIPAL	3,5	4,5	2,8	3,9	5,3	5,4
EAU	4,5	1,9	5,5	7,5	8,4	6,7
ASSAINISSEMENT	6,5	2,5	4,2	4,7	7,1	5,9
TRANSPORTS	3,0	0,9	0,9	11,1*	NS	11,6
CTVD	9,7	6,0	8,4	5,8	6,5	5,9
LOCATIONS IMMOBILIERES	NS	NS	NS	9,7	5,4	6,1
GROTTES NOREE	NS	NS	2,5	4,5	7,3	5,2
CONSOLIDE	4,8	3,1	3,6	5,6	7,9	6,6

* Retraitements par rapport aux comptes administratifs pour tenir compte du changement entre 2012 et 2013 du mode de virement du versement transport

La capacité de désendettement du budget consolidé de Grand Poitiers est de 6,6 ans en 2014, en baisse par rapport à 2013 du fait d'une augmentation de l'épargne brute et d'une diminution de l'encours. Pour mémoire, les spécialistes considèrent qu'il ne faut pas dépasser une capacité de désendettement de 11 ans.

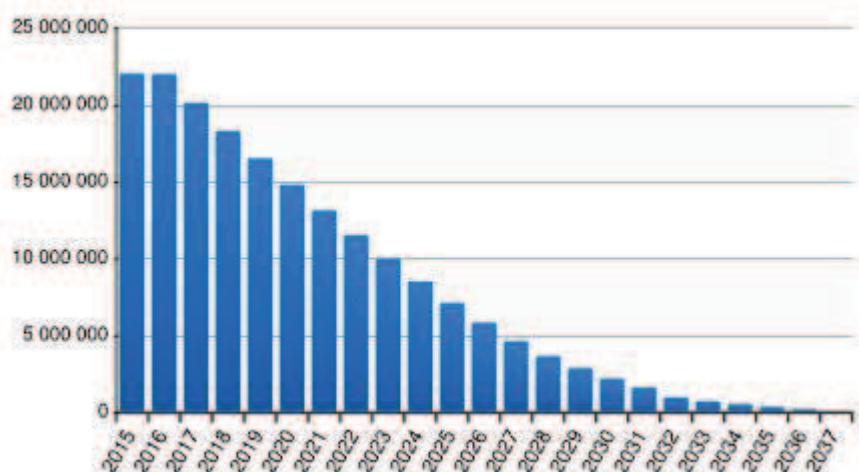
4. Eléments prospectifs

Profil d'extinction de la dette du budget Principal de Grand Poitiers



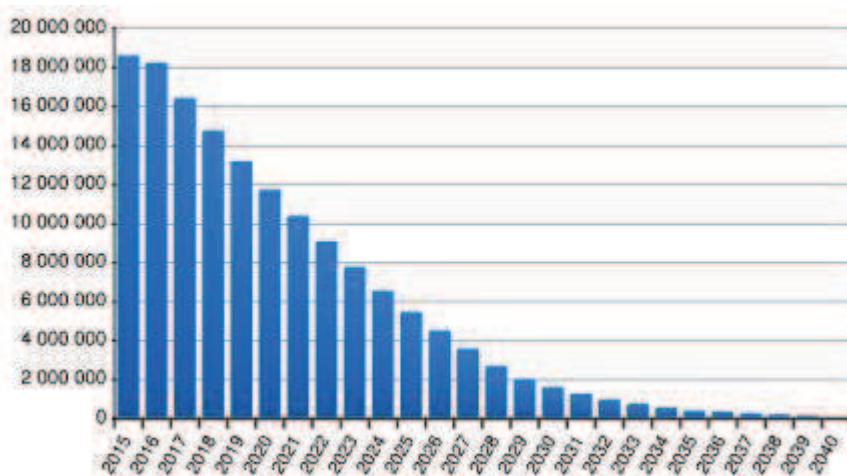
Le profil d'extinction de la dette du budget Principal de Grand Poitiers montre que la dette se rembourse rapidement dans les prochaines années. Le « décrochage » entre 2022 et 2023 s'explique par le remboursement de l'emprunt in fine en 2022. L'extinction définitive de l'encours en 2056 s'explique par le prêt souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour le financement de la Ligne à Grande Vitesse (LGV).

Profil d'extinction de la dette du budget Eau de Grand Poitiers



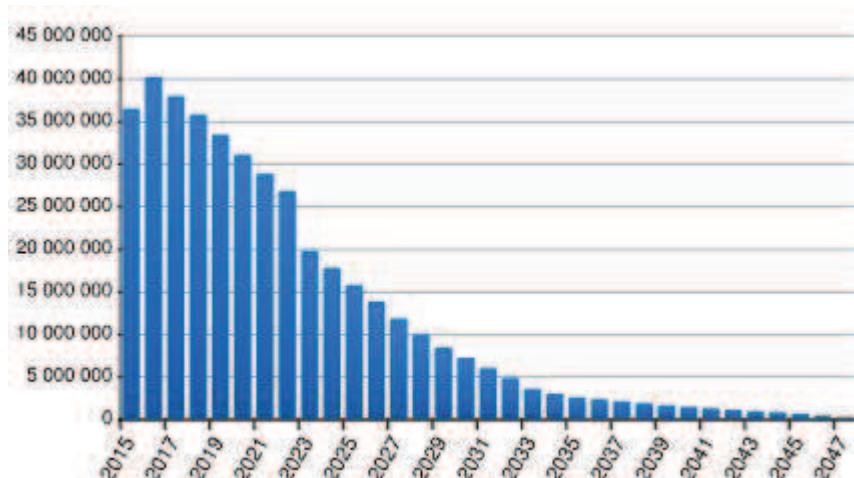
La dette du budget Eau s'éteint régulièrement.

Profil d'extinction de la dette du budget Assainissement de Grand Poitiers



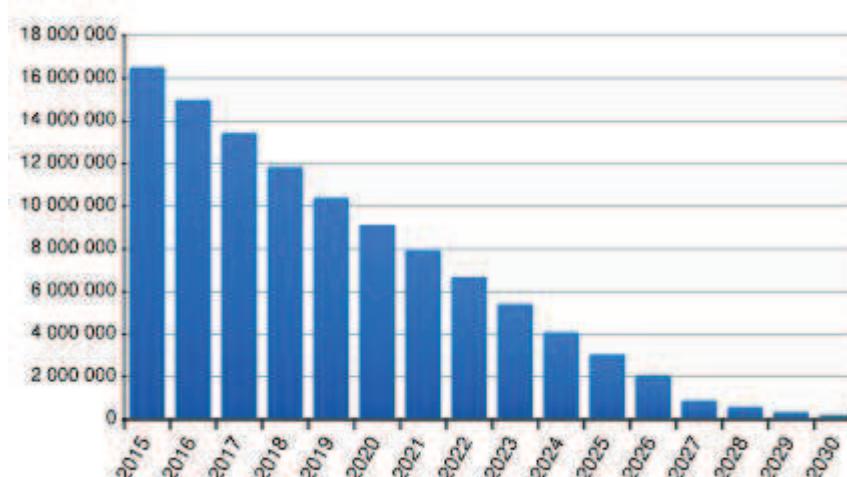
Comme pour le budget Eau, le budget Assainissement a un encours de dette qui diminue régulièrement mais relativement lentement compte tenu de la durée des prêts (nature des investissements).

Profil d'extinction de la dette du budget Transport de Grand Poitiers



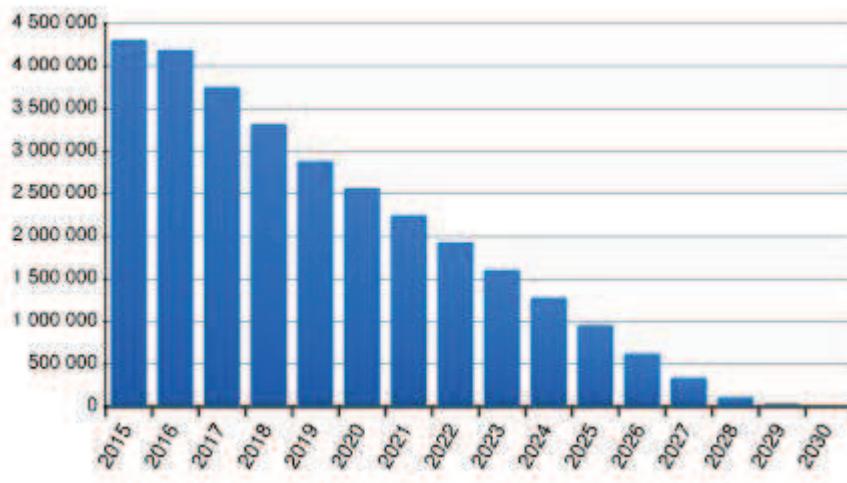
La dette du budget Transports s'éteint relativement lentement compte tenu de la durée des prêts contractés au regard des investissements réalisés. Comme pour le budget Principal, le « décrochage » entre 2022 et 2023 s'explique par le remboursement de l'emprunt in fine en 2022.

Profil d'extinction de la dette du budget CTVd de Grand Poitiers



La dette du budget CTVD se rembourse régulièrement et relativement rapidement.

Profil d'extinction de la dette du budget Locations Immobilières de Grand Poitiers



5. Les réalisations de l'année 2014

Les prêts négociés au cours de l'année 2014 sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Budget	Montant	Prêteur	Phase de mobilisation	Durée	Taux fixes ou variables	Marges bancaires
Principal	2 000 000 €	Banque Postale	Aucune	15	1,20 %*	1,12%
	2 000 000 €	Banque Postale	6 mois	15	2,22%	1,12%
	3 100 000 €	Crédit Agricole	12 mois	15	1,25 %*	1,25%
Eau	1 000 000 €	Banque Postale	6 mois	15	2,22%	1,12%
	950 000 €	Banque Postale	6 mois	20	2,61%	1,16%
Assainissement	1 500 000 €	Caisse Epargne / BEI	6 mois	25	1,25%	1,25%
Transports	2 800 000 €	Banque Postale	6 mois	20	2,61%	1,16%
Locations Immobilières	300 000 €	Banque Postale	6 mois	15	2,22%	1,12%
	13 650 000 €			17,5		1,17%

* Taux de la première échéance

L'ensemble des prêts figurant dans le tableau ont été contractés en 2014.

La durée moyenne des prêts contractés en 2014 est de 17,5 ans. La marge moyenne perçue par les établissements bancaires est de 1,17 % contre une moyenne nationale de 1,35 %.